



HAL
open science

**Agriculture urbaine et quartiers populaires. Livre blanc.
Issu de la rencontre “ Agriculture urbaine et quartiers
populaires ” organisée le 19 novembre 2019 à la Maison
de la Recherche de l’Université Paris 8
Vincennes-Saint-Denis**

Ségolène Darly, Kaduna-Eve Demailly, Flaminia Paddeu, Antoine Lagneau

► **To cite this version:**

Ségolène Darly, Kaduna-Eve Demailly, Flaminia Paddeu, Antoine Lagneau. Agriculture urbaine et quartiers populaires. Livre blanc. Issu de la rencontre “ Agriculture urbaine et quartiers populaires ” organisée le 19 novembre 2019 à la Maison de la Recherche de l’Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis. 2022. hal-03846651

HAL Id: hal-03846651

<https://hal.science/hal-03846651>

Submitted on 18 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AGRICULTURE URBAINE ET QUARTIERS POPULAIRES

LIVRE BLANC

Issu de la rencontre "Agriculture urbaine et quartier populaires" organisée le 19 novembre 2019 à la Maison de la Recherche de l'Université Paris 8 Vincennes -Saint-Denis



MAI 2022

© Geoffroy Mathieu, Cité des Courtilières, Pantin, Novembre 2016



Ce document fait suite à la journée d'étude « Agriculture Urbaine et Quartiers Populaires » organisée le 19 novembre 2019 à l'Université Paris 8. Organisée à l'initiative de chercheuses (Ladyss et Pleïade) et de l'Institut Paris Région, cette journée a suscité un vif intérêt de la part de personnes qui pratiquent l'agriculture urbaine (associations ou professionnels) et des acteurs et actrices de l'aménagement et du développement social. Elle a rendu visible l'émergence d'un véritable mouvement social pour la transformation des quartiers populaires par l'agriculture urbaine. Il nous a semblé important de témoigner de cette dynamique et d'y contribuer par la rédaction de ce livre blanc, pensé comme un document de synthèse des bases communes autour desquelles se sont rassemblés les porteur·ses de ce mouvement.

Coordination scientifique : Ségolène Darly (Université Paris 8 Saint-Denis, Umr Ladyss), Kaduna-Eve Demailly (Université Paris 8 Saint-Denis, Umr Ladyss), Flaminia Paddeu (Université Sorbonne Paris Nord, Pléiade), Antoine Lagneau (chercheur associé, LIR3S, Université de Bourgogne Franche Comté).

Assistante d'édition : Suzie Bernard (Université Paris 8 Saint-Denis, Master VARAP)

Un mot d'introduction

Cette journée d'étude s'est déroulée quelques mois avant la déclaration de la pandémie mondiale de Covid-19 en mars 2020. Face aux questionnements écologiques qu'elle a soulevés et aux difficultés qu'elle a provoquées, notamment dans les quartiers populaires, les enseignements de ce Livre Blanc nous paraissent d'autant plus importants. La crainte des pénuries alimentaires a rappelé notre immense dépendance aux importations agricoles, encore plus sensible en ville qu'à la campagne. De nombreuses familles des quartiers populaires, privées de ressources et de restauration scolaire, ont dû se tourner vers les banques alimentaires ou les réseaux d'entraide locale. Confinées à l'intérieur de logements exigus, dans des territoires densément urbanisés, les personnes modestes n'ont pas pu profiter des espaces verts, peu nombreux et souvent situés à plus d'un kilomètre de chez elles. Les jardins ouvriers et familiaux, déjà très appréciés par les habitant·e·s d'immeubles collectifs, sont devenus une aubaine en période de confinement. Ils ont non seulement permis d'assurer la subsistance des jardinier·e·s en ces temps de crise, mais également de s'aérer, de faire des activités physiques et d'aider à réduire les risques d'obésité. Dans les quartiers populaires, l'agriculture urbaine réunit des préoccupations quotidiennes, tant en termes de subsistance que d'accès à la nature

TABLE DES MATIÈRES

Bases communes - Synthèse des présentations.....3

Agriculture urbaine et quartiers populaires, de quoi parle-t-on ?.....4

Quand la politique de la ville se saisit des questions environnementales.....9

Réhabiliter l'habiter en cultivant la ville, quand l'agriculture urbaine fertilise la question sociale dans les quartiers et les territoires.....15

L'agriculture urbaine vue comme support de transition écologique et populaire à Plaine Commune.....18

L'agriculture urbaine des quartiers populaires en image.....23

Exposition photos "Le principe de ruralité" Geoffroy Matthieu.....24

Intelligence collective - Synthèse des ateliers.....31

L'agriculture urbaine pour atteindre la justice alimentaire, clefs du débat et pistes à suivre.....32

L'action publique peut-elle soutenir les pratiques populaires d'agriculture urbaine ?.....38

Témoignages.....41

BASES COMMUNES

LIVRE BLANC AGRICULTURE URBAINE ET QUARTIERS POPULAIRES



BASES COMMUNES

Agriculture urbaine et quartiers populaires, de quoi parle-t-on ?

Ségolène Darly, Kaduna Demailly et Flaminia Paddeu

Points essentiels à retenir

L' "agriculture urbaine" et les "quartiers populaires" sont très présents dans le **champ médiatique** qui tend à en donner des visions tronquées. En effet, d'un côté l'**agriculture urbaine** est souvent présentée comme une **pratique socialement unifiée**, de "bobo" qui participerait à la **gentrification** de certains quartiers en étant des initiatives exogènes aux espaces d'implantation. De l'autre côté, les **quartiers populaires** seraient essentiellement **bétonnés**, marqués par un environnement urbain très minéral peu propice à des projets de végétalisation et dont les habitant·es seraient peu préoccupés par les questions environnementales et alimentaires. Pour remettre en question ces idées reçues, il est important de revenir sur la ou les définitions de ces notions-clés.

La chercheuse Chiara Tornaghi (Université de Coventry, GB) intègre dans l'agriculture urbaine le développement, la fabrication et la distribution de denrées alimentaires et d'autres **produits qui sont issus de la culture et de l'élevage dans et autour des villes**. L'aspect diversifié des modes d'occupation et de production est également mis en avant par des chercheurs comme Nathan McClintock (INRS, Canada) ou par les experts de l'Institut Paris Région (qui proposent une typologie des agricultures urbaines).

Le contenu du terme de quartiers populaires, souvent connexe à ceux de quartiers "difficiles" ou "prioritaires", fait l'objet de plus de débats, synthétisés notamment par la chercheuse Marie-Hélène Bacqué (Université Paris-Nanterre). L'expression permet de **spatialiser l'ancrage territorial** de populations majoritairement issues des catégories sociales populaires et de l'immigration. Mais elle désigne également une **condition partagée** par des profils hétérogènes, tant l'exclusion et la pauvreté, que les solidarités et les cultures populaires.

Au croisement de ces définitions, plusieurs questionnements peuvent émerger : **l'agriculture urbaine pourrait-elle constituer un levier de reproduction d'une culture propre aux habitants des quartiers populaires ? Est-il possible de saisir l'hétérogénéité de cette culture des quartiers populaires sous le prisme de la diversité des pratiques et des formes d'agriculture urbaine ?**

Depuis plusieurs décennies, des chercheur·ses et expert·es fournissent des éléments conceptuels et empiriques pour répondre à ces questions. Ce texte en présente une synthèse.

I. Du “jardinage populaire” à une “agriculture multidimensionnelle pour le développement des quartiers”.

De nombreuses disciplines se sont attachées à analyser l'agriculture urbaine. Les études consacrées aux jardins contribuent à cet effort. Elles suggèrent que les jardins urbains cultivés ont d'abord été le support de **pratiques aristocratiques et bourgeoises** avant l'émergence du **jardin potager populaire**, souvent sous la forme des jardins dits ouvriers ou familiaux. Ce dernier a particulièrement intéressé les sociologues de la classe ouvrière dans les années 1980-1990, notamment au regard des **pratiques d'autoproduction**, de leur pérennité ou de leur transformation (entre emprunts au monde paysan et “modernisation” urbaine des pratiques). Au même moment, outre-Atlantique, en particulier à New York, le jardinage en centre ville est étudié comme une **pratique populaire de reconquête des friches urbaines**.

A ce courant de recherche sur les jardins cultivés s'ajoutent dans les années 2000 les travaux des chercheur·ses en sciences de l'environnement qui s'approprient le sujet de la nature en ville sous l'angle de “l'agriculture urbaine”, en délaissant cette fois les spécificités liées à son ancrage populaire, à l'exception du chercheur Eric Duchemin (Institut des sciences de l'environnement, Montréal) qui souligne en quoi le **caractère multidimensionnel** de l'agriculture urbaine contribue au **développement social** dans les quartiers populaires. Il insiste également sur la diversité des pratiques de production agricole en ville.

Cette série de travaux peut donner l'impression que l'étude de l'agriculture urbaine est un champ nouveau, héritée du dynamisme des recherches sur les villes du Nord globalisé. Cependant, la diversité des formes d'agriculture, sa dimension populaire et traditionnelle sont explorées depuis longtemps par les recherches sur **les villes du Sud globalisé**.

III. Agriculture urbaine dans les suds : du “vivrier marchand” à l'agriculture informelle.

Le chercheur Jean Louis Chaléard (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) a par exemple démontré l'importance d'une agriculture en ville sous la forme du “**vivrier marchand**” à partir du cas de la Côte d'Ivoire. Pour lui, l'agriculture urbaine est une activité de **subsistance** qui a la double fonction de subvenir aux besoins alimentaires des producteurs (**dimension vivrière**) et aux autres besoins de base grâce aux revenus dégagés de la commercialisation des “surplus” agricoles (**dimension marchande**).

D'autres travaux montrent la manière dont l'existence de l'agriculture urbaine en ville est maintenue à travers des **arrangements informels**. La chercheuse Olivia Robineau étudie par exemple comment des cultivateurs qui n'accèdent que très difficilement au foncier agricole finissent par s'installer sur des espaces urbains délaissés (bordure de rivière, terres non-constructibles) à Bobo-Dioulasso au Burkina Faso. Dans ce cas, les maraîchers tissent des **réseaux d'entraide** informels qui permettent l'accès à la terre comme aux autres ressources (eau, semences, outils).

Cette informalité de l'agriculture urbaine existe aussi dans les Nords, par exemple à travers l'existence de **jardin de migrant·es**. On peut retenir les travaux du groupe de recherche Proxima (S. Darly, C. Hochedez, J. Le Gall, C. Aragau, M. Poulot, A. Lascaux) sur la **mise en production informelle d'espaces délaissés agricoles et urbains**, par le biais d'une main-d'œuvre largement invisibilisée qui approvisionne un commerce de rue alimentaire en Ile-de-France et dans la région d'Avignon.

Cette littérature s'attache à montrer comment l'agriculture urbaine permet à celles et ceux qui y participent de **pallier des situations de crise** (fiscale à New York ou économique en Espagne et Grèce plus récemment par exemple). Alors que ces approches tendent à montrer les **bénéfices** de l'agriculture urbaine, cette vision positive est remise en question dans les pays du Nord dans les années 2010.

III. D'une approche par les bénéfices à une approche critique

Durant la dernière décennie, une approche plus critique de l'agriculture urbaine prend de l'ampleur. Elle est nourrie par le travail théorique et empirique de chercheur·ses en études urbaines comme Chiara Tornaghi et Nathan McClintock. Ils commencent à rendre visible le rôle de l'agriculture urbaine dans un certain nombre de processus tels que la **ségrégation socio-spatiale ou la gentrification** des quartiers populaires. D'autres travaux ont aussi insisté sur la persistance et même le renforcement des **inégalités et des injustices environnementales et alimentaires** entre différents habitants et territoires. Ces approches replacent au cœur du débat les quartiers populaires et leurs habitants en faisant le double constat de leur **invisibilisation** dans les travaux produits auparavant et de leur vulnérabilité aux transformations en cours.

À partir de cette approche, deux axes d'approfondissement peuvent être explorés.

IV. Vers la justice alimentaire ?

La notion de **justice alimentaire**, née dans les années 2000, est une proposition radicale qui croise **la classe, la race, la culture et le genre** pour s'attaquer aux **inégalités à tous les niveaux du système alimentaire** (1). Elle diffère de l'idée de sécurité alimentaire. Les chercheur·ses qui s'y penchent, comme Kristin Reynolds (New School, Etats-Unis), examinent la **dimension politico-économique du contrôle des ressources** et ce, dans le cadre de **rapports de pouvoirs** qui sont structurellement inégaux. Ils et elles replacent ainsi l'agriculture urbaine dans quelque chose de plus structurel, et y voient un **outil d'empowerement des populations**. La territorialisation des inégalités au cœur des réflexions sur la justice alimentaire a aussi mis en avant la notion de "**désert alimentaire**", notamment en **Amérique du Nord**. Elle désigne des espaces urbains pauvres, où les habitants ne peuvent pas se procurer des aliments sains à des prix abordables alors même qu'ils n'ont pas les moyens de se déplacer pour en acheter, ce qui a des conséquences en termes de santé.

(1) Le système alimentaire est la manière dont les acteurs s'organisent pour produire, transformer, distribuer, consommer, recycler les produits agricoles et alimentaires.

La chercheuse et militante activiste Karen Washington utilise la notion d'**apartheid alimentaire** pour insister sur le **racisme systémique** à l'origine de cette dynamique d'inégalité d'accès et sur la faiblesse des solutions uniquement fondées sur la réimplantation géographique de points de vente.

Ces travaux, souvent nord-américains, tendent à réencadrer l'agriculture urbaine dans les grands marqueurs historiques de notre société à savoir le capitalisme et la colonisation. De là, on peut s'interroger sur la possibilité de traduire ou d'adapter ce cadre théorique à d'autres contextes, notamment français, à l'image des travaux autour de la notion de précarité alimentaire.

V. Politique d'agriculture urbaine dans la ville néolibérale

Dans une perspective critique, il s'agit aussi de mettre en perspective le soutien des pouvoirs publics aux pratiques populaires d'agriculture urbaine. En effet, des travaux comme ceux de Marion Ernwein (Open University, GB) ont montré que l'agriculture urbaine peut aussi s'inscrire dans des **dynamiques** typiques de la **néolibéralisation de l'économie** (partenariats public-privé, compétitivité territoriale accrue au détriment des quartiers populaires, implication bénévole de la société civile...). En particulier, pour les promoteurs et propriétaires privés mais aussi pour les acteurs publics, elle représente une réelle opportunité pour **rentabiliser les espaces de la ville**, avec une valorisation de l'ensemble des terrains considérés comme improductifs. C'est aussi un outil pour créer des **images de la ville**, dans un contexte de compétitivité et d'attractivité entre les métropoles qui se traduit par une **survalorisation** d'un certain type d'agriculture urbaine, notamment des formes commerciales, au détriment de formes plus anciennes moins alignées avec les représentations de la ville "durable" et "créative".

Cette mise en visibilité ou invisibilité est performative et entérine une dissociation entre une agriculture professionnelle et une agriculture non professionnelle, même si la ligne entre les deux est parfois floue.

Sur la base de ces différents éléments de réflexion issus de la littérature sur l'agriculture urbaine, la rédaction de ce livre blanc a été envisagée afin de répondre à plusieurs objectifs :

- **rendre visible, approfondir et commencer à construire ce domaine de recherche sur les liens entre agriculture urbaine et quartiers populaires**
- **expérimenter de nouvelles façons de produire collectivement des savoirs**
- **co-construire un agenda de recherche, mais aussi de recherche-action pour une contribution de l'agriculture urbaine à la justice alimentaire et sociale**

Pour aller plus loin :

- Darly S. & Marty P. & Milian P., « La « nature en ville » à l'épreuve de la requalification des banlieues. Le cas de Plaine Commune », *Métropolitiques*, 20 novembre 2013. URL : <https://metropolitiques.eu/La-nature-en-ville-a-l-epreuve-de.html>
- Demailly K-E., 2014, Les jardins partagés franciliens, scènes de participation citoyenne ? », *EchoGéo*, n°27. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/13702>
- Duchemin E., Wegmuller F., Legault A-M., 2010, Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], volume 10 numéro 2. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/10436>
- IAU, 2017, Inégalités environnementales et sociales sont étroitement liées en Île-de-France, Note rapide de l'IAU, n°739. https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1379/NR_749_WEB.pdf.
- Lagneau A., « L'agriculture urbaine : solutions et illusions », *Métropolitiques* - 2020: <https://www.metropolitiques.eu/L-agriculture-urbaine-solutions-et-illusions.html>
- Paddeu F., *Sous les pavés, la terre. Agricultures urbaines et résistances dans les métropoles*, Paris, Seuil, coll. « Anthropocène », 2021, 448 p.
- Tornaghi C., 2012, Public space, urban agriculture and the grassroots creation of new commons: lessons and challenges for policy makers In *Sustainable food planning: Evolving theory and practice*, Wageningen Academic Publishers, pp. 3-28.
- Weber F., 1998, *L'honneur des jardiniers*, Belin, Baume-les-Dames, 287 p.

BASES COMMUNES

Les éléments de précision ou discussion abordés lors de la séance de questions ont été insérés dans le fil du texte et apparaissent en italique.

Quand la politique de la ville se saisit des questions environnementales

Léa Billen

La question principale qui est posée ici est la suivante : est-ce que l'agriculture urbaine, à travers le jardin, constitue un outil de gouvernement des quartiers populaires par l'environnement, ou autrement dit, dans quelle mesure est-ce que l'agriculture urbaine contribue à la mise aux normes des quartiers populaires par les politiques urbaines ?

Pour y répondre, il convient de revenir sur l'**histoire environnementale de la politique de la ville** et de s'appuyer sur des données de terrain (**ici les données issues d'une enquête à Angers**), pour voir comment la question de l'agriculture urbaine en quartier populaire se reconfigure sous l'influence des politiques publiques, en particulier la politique de la ville, mais aussi du fait de l'arrivée d'acteurs du mouvement environnemental qui investissent les quartiers populaires aujourd'hui.

I. Histoire

On peut distinguer quatre périodes historiques pour comprendre l'évolution de la prise en compte des questions environnementales par la politique de la ville. Ici, cette histoire sera abordée à partir des jardins urbains.

- **Fin XIXe - milieu du XXe : hygiénisme et nature en ville**

Dans un contexte de crise à la fois sociale (structuration du mouvement ouvrier) et urbaine (extension urbaine très rapide du fait de l'industrialisation), la **pensée hygiéniste** se développe. La dégradation du niveau de vie et l'insalubrité sont perçues comme les causes d'une immoralité de la classe ouvrière.

Les penseurs du courant hygiéniste accordent une place importante à la nature en ville dans les modèles qu'ils imaginent.

Au début du XX^{ème} siècle, les acteurs publics, le patronat industriel et des intellectuels proches du catholicisme social développent des politiques qui favorisent le développement de jardins urbains selon le modèle des **jardins ouvriers**. Par exemple, la fondation de la ligue du coin de terre et du foyer (LCTF) par l'Abbé Lemire en 1896 ne tarde pas à réunir une centaine d'œuvres locales dans toute la France. Cette agriculture urbaine dans les quartiers ouvriers a ainsi quatre fonctions : **alimentaire** (autosubsistance), **sanitaire** (contre les "miasmes" de la ville industrielle), **moralisatrice** (en opposition aux loisirs comme le troquet ou au casino) et **politique** (en détournant les ouvriers du communisme).

Ces jardins apparaissent alors comme un outil de contrôle des notables sur des populations ouvrières alors que celles-ci s'organisent collectivement dans le champ politique.

- **1930 - années 1970 : mouvement moderne et ville fonctionnaliste**

Cette deuxième période démarre à la fin des années 1930, avec **le développement en urbanisme du mouvement moderne** qui s'inscrit dans la lignée de la pensée hygiéniste. Le travail de la terre est moins mis en valeur au profit de la **fonction récréative des espaces verts**, dans un contexte de démocratisation des loisirs.

Après la guerre, face à l'urgence de la reconstruction et de la demande de logement en ville, les grands ensembles accordent aux espaces verts une **place interstitielle**, dans le négatif du bâti. On tient peu compte des conditions de développement des végétaux, de la dimension vécue de ces espaces, de leurs usages et entretien.

Dans ce contexte, les jardins ouvriers sont plutôt menacés car ils occupent de vastes parcelles en périphérie. La LCTF va développer une stratégie de plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour les préserver avec un argumentaire qui met en avant la fonction de loisir de ces jardins plutôt que celle d'autosubsistance. Cette fonction récréative apparaît dans la loi de 1952, qui protège les jardins ouvriers et les renomme **jardins familiaux**.

- **Années 1970 - fin du XXe : lien social et Trentes Glorieuses**

Dès les années 1970 on observe une **dégradation des conditions de vie dans les quartiers d'habitat social**. Les associations de locataires s'organisent et portent des revendications sur le cadre de vie, qui devient une catégorie d'action publique avec l'expérimentation de la politique de la ville via les programmes d'habitat et de vie sociale.

Dans les années 1980, alors que la politique de la ville s'institutionnalise, le champ de **l'écologie urbaine** fait son entrée dans les politiques publiques urbaines, notamment à la DIV (Direction Interministérielle des Villes) qui pilote la politique de la ville à cette époque. Ce nouveau contexte politique est davantage favorable au maintien des jardins familiaux qui sont redécouverts par les professionnels de la ville. Les municipalités reprennent en main l'entretien des jardins, elles investissent dans des clôtures et assurent l'approvisionnement en eau. En 1976, la LCTF parvient à faire entériner **une loi selon laquelle en cas d'expropriation de jardiniers, la municipalité doit s'assurer qu'il existe un espace de remplacement pour ces jardins**.

- **Fin XXe - aujourd'hui : urbanisme durable**

A partir de 1997, on observe un tournant paysager de la politique de la ville. **Les espaces verts deviennent des éléments structurels du quartier et structurants des usages urbains**. On observe un développement des jardins partagés. Il s'agit d'un modèle très différent des jardins familiaux : ils sont au cœur de la ville sur des espaces plutôt interstitiels et réduits.

L'accent est mis sur la **convivialité** entre voisins plutôt que sur l'aspect familial, et sur le **verdissement des espaces urbains** plutôt que l'autosubsistance. Les politiques urbaines se détournent des jardins familiaux qui sont perçus comme trop monotones, renfermés et en inadéquation avec les normes écologiques. Cette période marque l'avènement d'un paradigme de l'**urbanisme durable** dont se saisissent les acteurs de la politique de la ville avec une **implication forte des bailleurs sociaux dans la création de jardins de pied d'immeuble**.

Les jardins urbains apparaissent comme un levier parmi d'autres, mobilisé par les politiques urbaines en quartiers défavorisés, et qui est particulièrement révélateur de l'évolution du regard porté sur ces quartiers et de la fonction que les politiques publiques attribuent à l'environnement.

II. Retour de terrain sur les multiples formes que prend cette agriculture urbaine dans le quartier de la Roseraie à Angers

Cette histoire s'incarne sur le terrain de la Roseraie, qui est située au sud d'Angers. C'est un quartier populaire urbanisé à partir de 1968, avec la création d'une ZUP et relevant en partie de la politique de la ville. Il a subi une rénovation urbaine à partir de 2011, qui a contribué à son renouvellement.

L'enquête à Angers s'est concentrée sur l'étude de l'organisation d'un événement dédié à l'agriculture et l'alimentation paysanne dans le quartier en mai 2019 : le Banquet paysan. À travers cet événement, il est possible de saisir la complexité des relations entre différents acteurs et leurs manifestations sur le territoire. Les acteurs en présence sont la Confédération Paysanne, syndicat agricole qui promeut la sortie du modèle productiviste et intensif, et l'Interassociation de la Roseraie, fédération qui rassemble une cinquantaine d'associations du quartier populaire de la Roseraie. À celles-ci s'ajoute un panel d'associations aux thématiques diverses : altermondialiste et écologiste, appartenant au réseau de l'Interassociation, communautaires ou militantes des quartiers populaires, des collectifs issus du mouvement libertaire et anarchiste et des initiatives écologiques très locales. La tenue de cet événement interpelle et suggère que la revalorisation de l'agriculture urbaine et plus généralement de l'écologie dans les politiques publiques reconfigure la relation entre acteurs militants dans un quartier populaire et politique de la ville.

- **Une histoire des jardins familiaux à la Roseraie jusqu'à la fin du XXe.**

A la Roseraie, les jardins familiaux et partagés sont très présents, leurs trajectoires correspondent à celle évoquée en première partie. Dans les années 1930, des jardins ouvriers, puis familiaux, s'y développent sous la forme de parcelles individuelles. Des habitants du quartier y ont une parcelle et viennent y jardiner le week-end.

Mais elles se trouvent à une trentaine de minutes à pied des habitations du quartier. Un jardin familial plus proche est créé en 1996, moment de regain d'intérêt pour les jardins à l'échelle nationale, sur un terrain appartenant à la ville et sur un même modèle de parcelles individuelles. Ces jardins appartiennent à la Fédération des jardins familiaux de l'Anjou, créée dans les années 1970. Aujourd'hui la ville leur fournit l'alimentation en eau, enlève les déchets compostables et finance les clôtures.

Les premiers résultats d'enquête dans les jardins familiaux montrent que les parcelles sont gardées très longtemps par les familles avec une liste d'attente conséquente pour y accéder. Une partie de la littérature existante suggère que les parcelles sont considérées comme une forme de résidence secondaire pour certains foyers, renvoyant à l'idée du jardin familial comme "la villa des pauvres", néanmoins les éléments collectés sur le terrain sont insuffisants pour le confirmer dans ce cas-ci.

- **Emergence des jardins partagés à partir de 2010**

A partir des années 2010, se développent des jardins partagés sur un modèle très différent des jardins familiaux, avec des parcelles collectives et une fonction vivrière qui s'estompe au profit des fonctions d'**animation** et de **pédagogie**. Ce développement s'appuie sur la création d'une association qui accompagne les collectifs habitants dans la démarche (Libr'O jardin). L'action de cette association, pourtant métropolitaine, est particulièrement ciblée vers les quartiers populaires en lien avec les bailleurs sociaux, sous la forme de prestations. Le rôle de ces derniers est important puisqu'ils sont souvent propriétaires du foncier et certains bailleurs s'emparent particulièrement du sujet appuyant la création de diverses initiatives.

La Ville investit également le champ des jardins urbains notamment à travers la régie de quartier. Deux jardins ont été créés à la Roseraie dans ce cadre municipal, sur le modèle des jardins familiaux avec des parcelles plus petites et où l'autogestion est beaucoup moins présente que dans les jardins des bailleurs sociaux : la régie de quartier entretient ce jardin.

Les bailleurs sociaux et les copropriétés ont un rôle central dans la mise en oeuvre de ces jardins. Ils constituent les principaux commanditaires de Libr'O Jardin, une association qui accompagne les habitants dans la création et l'animation de jardins urbains, selon une logique de prestation. Quant à la municipalité, c'est particulièrement à travers la régie de quartier, acteur associatif historiquement central dans la conduite de la politique de la ville qu'elle favorise la mise en place de jardins urbains.

L. Billen observe l'**hybridation des modèles** du jardin familial et du jardin partagé dans les jardins de pied d'immeuble sur son terrain : il y a à la fois des parcelles individuelles et de petites tailles mais aussi des espaces collectifs.

On y trouve des **pratiques d'entraide et de troc** ainsi qu'une volonté d'ouverture à travers des événements festifs organisés. Il y a donc un continuum entre ces deux modèles, il faut nuancer la démarcation.

*Les enquêtes auprès des jardiniers révèlent des **rapports à la terre différents** entre les formes de jardins du fait de **trajectoires individuelles diversifiées** au sein du quartier. Ainsi, il semble que les parcours migratoires sont structurants dans la diversité des pratiques et sur le choix des cultures, notamment pour des personnes qui ont pu exercer dans leur pays d'origine des métiers agricoles ou qui cultivaient eux-mêmes un terrain. D'ailleurs, elles font souvent les saisons à Angers dans les champs avoisinant Angers. Une partie de ces agriculteurs professionnels souhaiteraient accéder à une parcelle des jardins familiaux dans un but de loisir ou de subsistance.*

*La **fonction vivrière** semble plus importante dans les **jardins familiaux** avec des reventes à la marge. Dans les **jardins partagés** ou en **pied d'immeuble**, c'est plutôt la **convivialité** de voisinage qui est mise en avant avec une demande sociale d'appropriation des espaces publics.*

*En ce qui concerne les **pieds d'immeuble ou espaces interstitiels**, une fois l'accompagnement de l'association terminé, ces espaces ont eu tendance à être **délaissés**. Les espaces créés par la ville et entretenus par la régie de quartier se sont davantage pérennisés.*

- **Formes d'agriculture urbaine moins conventionnelles depuis 2017.**

Enfin, on observe aussi des **formes d'agriculture urbaine plus récentes** (2017) dans le quartier et issues d'**initiatives citoyennes**. Les **pouvoirs publics** y ont un rôle de **soutien**, essentiellement **financier**, parfois **technique**. Elles sont portées par des personnes proches des **milieux altermondialistes et écologistes** angevins, et qui pour certaines, habitent la Roseraie, traduisant la montée en puissance du mouvement écologiste ainsi que l'ouverture à ces questions des institutions, d'autant plus en période pré-électorale. L. Billen présente deux exemples de ce renouvellement : la cueillette du Clos Frémur et les vergers urbains installés dans le quartier.

Ces deux initiatives fonctionnent sur le principe de la cueillette. La première initiative propose de l'auto-cueillette après participation financière annuelle. Elle est soutenue par les pouvoirs publics et reçoit des subventions pour le développement d'activités d'animation et de sensibilisation. Elle est ancrée dans le tissu associatif local et attire au-delà du quartier. Elle n'est pas une initiative exogène mais les abonné-es appartiennent majoritairement à la classe moyenne blanche, habitant soit dans les nouvelles résidences collectives, soit dans les pavillons. Malgré un abonnement annuel équivalent à un panier hebdomadaire de 4,4 euros et la possibilité d'abonnements solidaires, la sociologie militante crée une forme de distance vis-à-vis de certains habitants et des associations historiques du quartier populaire.

La deuxième initiative propose de la cueillette libre. Elle est portée lors du budget participatif de la ville d'Angers par des acteurs également proches des milieux militants écologistes qui ont proposé la plantation de vergers urbains dans différents sites d'Angers, la Ville ayant ensuite identifié la Roseraie comme un site possible. Or un projet similaire avait été évoqué depuis les années 2000 par des associations très implantées dans le quartier populaire auprès des bailleurs sociaux, sans succès. La mise en place de ce projet dans le cadre du Budget participatif répondait à la fois à une demande des associations militantes du quartier populaire de la Roseraie, et en même temps a alimenté un sentiment de non-reconnaissance de certaines associations de la part des pouvoirs publics et des bailleurs. Ici, l'agriculture urbaine en quartiers populaires s'inscrit dans une stratégie municipale hors-sol en portant assez peu d'attention à l'historique des dynamiques locales.

Ainsi, l'agriculture urbaine en quartiers populaires bénéficie d'un **contexte institutionnel et social favorable** aujourd'hui, pour autant, il y a une **profondeur historique de l'agriculture urbaine en quartiers populaires**, à travers la figure du **jardin**, qui évolue en fonction du contexte et de la façon dont les personnes concernées s'approprient ces priorités politiques. Le jardin apparaît comme un **outil de gouvernement** qui est **vecteur de normativité** dans les quartiers. L'enjeu est de trouver une communauté d'intérêt autour de la figure du jardin urbain, mais dans le respect des légitimités de chacun à agir dans ces quartiers.

BASES COMMUNES

Réhabiliter l'Habiter en cultivant la ville, quand l'agriculture urbaine fertilise la question sociale dans les quartiers et les territoires

Antoine Lagneau

Points essentiels à retenir

Un point important à aborder lorsqu'on se penche sur l'agriculture urbaine dans les quartiers populaires, c'est le ressenti des populations en partant du constat de l'imposition d'un mal-être quant à leur lieu de vie. Les quartiers populaires, dans leurs aménagements et dans leurs représentations, sont le fruit de visions et de politiques très descendantes à l'image de la politique de la ville. Un exemple est le programme de rénovation urbaine porté par Jean-Louis Borloo, au début des années 2000 (2) et dans lequel **151 000 logements sont démolis entre 2003 et 2018, 136 000 logements sociaux et 80 000 logements privés reconstruits**. Les habitant·es n'ont alors pas, ou à de rares exceptions, été concertés, les décideurs publics étant partis, entre autres, d'un principe de mal-être dans leur quartier. Dès lors, c'est l'inverse qui se produit : les politiques de rénovation, pourtant pensées comme un moyen de redonner une qualité de vie, ne produisent pas l'effet recherché, voire dans certaines circonstances, peuvent contribuer à développer une forme de mal être des habitants liée à la brutalité de la transformation qui implique un bouleversement de la vie du quartier et des liens sociaux.

Aujourd'hui cependant, avec la mobilisation des habitant·es, à l'image de l'opposition des habitant·es de Grenoble au projet de rénovation du quartier de la galerie de l'Arlequin en se constituant en Référendum d'Initiatives Citoyennes, et le travail d'associations comme APPUII, les opérations de rénovations urbaines évoluent.

Pourquoi ne pas penser l'agriculture urbaine comme un élément de cette réappropriation des espaces par les populations ? On peut pour cela s'intéresser de plus près à deux concepts théoriques.

I. Agriculture urbaine et "care"

Les exemples et situations évoqués dénotent d'un déficit démocratique que l'on peut mettre en perspective avec un déficit de l'attention de l'autre, un déficit du "prendre soin". Il peut alors être intéressant de mobiliser les apports des travaux portant sur le "Care", notion anglo saxonne qui soutient la nécessité de prendre soin les uns des autres, et de donner la parole aux minorités, c'est-à-dire les exclus et les invisibilisés dont les habitant·es des quartiers populaires en France, territoires qui subissent des logiques d'invisibilisation.

(2) Le Programme national de rénovation urbaine (PNRU) est instauré en France par la loi du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine (dite « loi Borloo »).

Dans ce cadre-là, l'agriculture urbaine peut-être une réponse à cet impératif du "care" si elle est pensée comme une **agriculture du « prendre soin »**.

En repartant de l'attention portée à l'autre et par extension l'attention portée au territoire, ce concept nous invite à repenser l'habiter. Il s'agit de travailler autour de l'idée de fierté d'habiter dans son quartier populaire, de se rattacher à une histoire du territoire.

L'agriculture urbaine offre le potentiel de raccrocher les habitants aux territoires, avec la notion de terre et la possibilité de raconter à nouveau une histoire.

L'exemple de la ville de Grande-Synthe fournit un bon exemple de ce glissement. Cette ville, très durement touchée par la désindustrialisation et avec un territoire compliqué socialement, a fait le pari de l'agriculture urbaine dans un but de transition écologique et ce, en premier lieu dans les quartiers populaires. Cela s'est fait à travers différents projets et toujours avec un impératif d'**auto-détermination alimentaire**, qui définit le choix de ce que l'on va produire et de ce que l'on va manger.

L'association Vergers Urbains, à Paris, s'est aussi appliquée à tisser des liens entre agriculture urbaine et notion d'hospitalité avec par exemple un Centre d'Hébergement d'Urgence (Place des fêtes) dans lequel les parcelles d'agricultures urbaines permettent aux migrant·es de trouver un espace calme, en contraste avec la violence des parcours migratoires, avec une production alimentaire restreinte.

Ces deux exemples montrent l'importance de sortir d'un paradigme seulement productiviste pour appréhender l'agriculture urbaine.

II. Agriculture urbaine et "reliance"

Une seconde notion permet d'aborder les manières par lesquelles on peut réhabiliter l'espace, l'habiter. Pour Edgar Morin, en 2017, l'idée d'une **reliance collective** permettrait des **changements majeurs tant économiques que politiques**. La notion de reliance est liée au « care », car il existe un imaginaire dans lequel il s'agit de se relier à la fois au territoire, à l'alimentation, et aux habitants. Il faut également imaginer des territoires qui ne se cantonnent pas aux quartiers populaires, mais qui vont plus loin en étant des formes de corridors écologiques où s'établissent des liens sociaux.

Il s'agirait d'une **reliance de la France des invisibles** (diagonale du vide), en milieu urbain ou rural. Cette notion permet de faire des ponts entre territoires et populations au lieu de penser la rupture et l'enfermement comme l'imaginaire de la ceinture maraîchère peut parfois le produire. Il est plus intéressant de parler de l'idée d'une **reliance potagère**, intéressante pour relier les territoires les uns aux autres, et redonner une envie d'y habiter.

Autour des espaces de l'agriculture urbaine, on pourrait dire qu'il existe une reliance collective entre des personnes de nationalités différentes et pour lesquelles le sujet de l'agriculture et du lien à la terre est important. La culture notamment des produits typiques du lieu où on habite peut participer à créer un attachement.

Pour A. Lagneau **la fierté d'habiter est liée au lien à la terre**, et au fait de manger ce qu'on produit. Habiter un terroir ou un territoire obéit à plusieurs logiques sensorielles, dont le goût.

III. Intelligence collective : discussion autour du terme Agriculture urbaine

Une intervenante indique qu'il y a un décalage sémantique car dans certains territoires le terme agriculture urbaine n'est pas utilisé car il renvoie aux grandes agglomérations.

Un autre intervenant trouve intéressant de revenir sur le terme d'agriculture urbaine. Il trouverait intéressant de réfléchir à cette notion, par rapport aux agriculteurs, notamment, et à la manière de **préserver les communs sur un territoire urbain**.

Une participante rappelle l'origine de l'expression dans la littérature nord-américaine et dont l'idée était de promouvoir le lien entre les urbains et les agriculteurs. A. Lagneau souligne également le travail de recherche développé par l'INRA autour des **urbains sans terre**, expression parallèle aux **paysans sans terre**.

BASES COMMUNES

L'exemple d'une stratégie transversale pour le soutien de l'agriculture urbaine par la collectivité

Magali Bardou

Plaine Commune - Présentation du territoire

- Plaine Commune est un établissement public territorial situé au nord de Paris qui regroupe neuf villes de Seine-Saint-Denis (Saint-Denis, La Courneuve, Aubervilliers, Villetaneuse, Stains, Pierrefitte-sur-Seine, Epinay-sur-Seine, Saint-Ouen et l'Île-Saint-Denis)
- Avec 430 000 habitants sur 40 km carrés, c'est un territoire dense surtout au sud (communes limitrophes de Paris), l'espace pour l'agriculture urbaine est surtout disponible au nord.
- Il présente des caractéristiques socio-démographiques similaires au département de Seine-Saint-Denis : une population jeune, les moins de 18 ans représentent 29% pour l'EPT et le département (3) contre 24,1 au niveau national (4), et de nombreuses nationalités en présence (135) ; des habitants moins riches avec un taux de pauvreté de 37% pour l'EPT, 28% pour la Seine-Saint-Denis (5) contre 14,1% pour la France (6), moins diplômés avec un taux de personnes de plus de 15 ans non diplômée de 43% pour l'EPT, 37% pour le département (7) et 21,9% en France (8) ; et moins dans l'emploi avec un taux de chômage de 22% pour l'EPT, 18% pour le département (9) et 10% au niveau national (10).

Pour un EPT comme Plaine Commune, la problématique de l'agriculture urbaine se décline selon les différentes compétences qui sont les siennes :

- **La rénovation urbaine, l'aménagement et l'urbanisme** : les actions menées dans le cadre de cette compétence influence l'offre d'espace disponible pour l'agriculture urbaine et les conditions d'occupation. Les élus se sont engagés à construire avant tout du logement accessible aux populations. Cette volonté politique se manifeste par des mutations importantes dans les quartiers où se multiplient notamment les projets d'aménagement concerté (ZAC) qui sont autant d'opportunités de récupérer du foncier pour l'agriculture urbaine.

(3) INSEE RP17 - Exploitation principale. Traitement : Observatoire territorial Plaine Commune

(4) Estimations de population (résultats provisoires à fin 2021). Insee, Bilan démographique.

(5) INSEE RP17 - Exploitation principale. Traitement : Observatoire territorial Plaine Commune

(6) Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015 à 2019 ; modèle Ines 2020 (ERFS 2019 actualisée)

(7) INSEE RP17 - Exploitation principale. Traitement : Observatoire territorial Plaine Commune

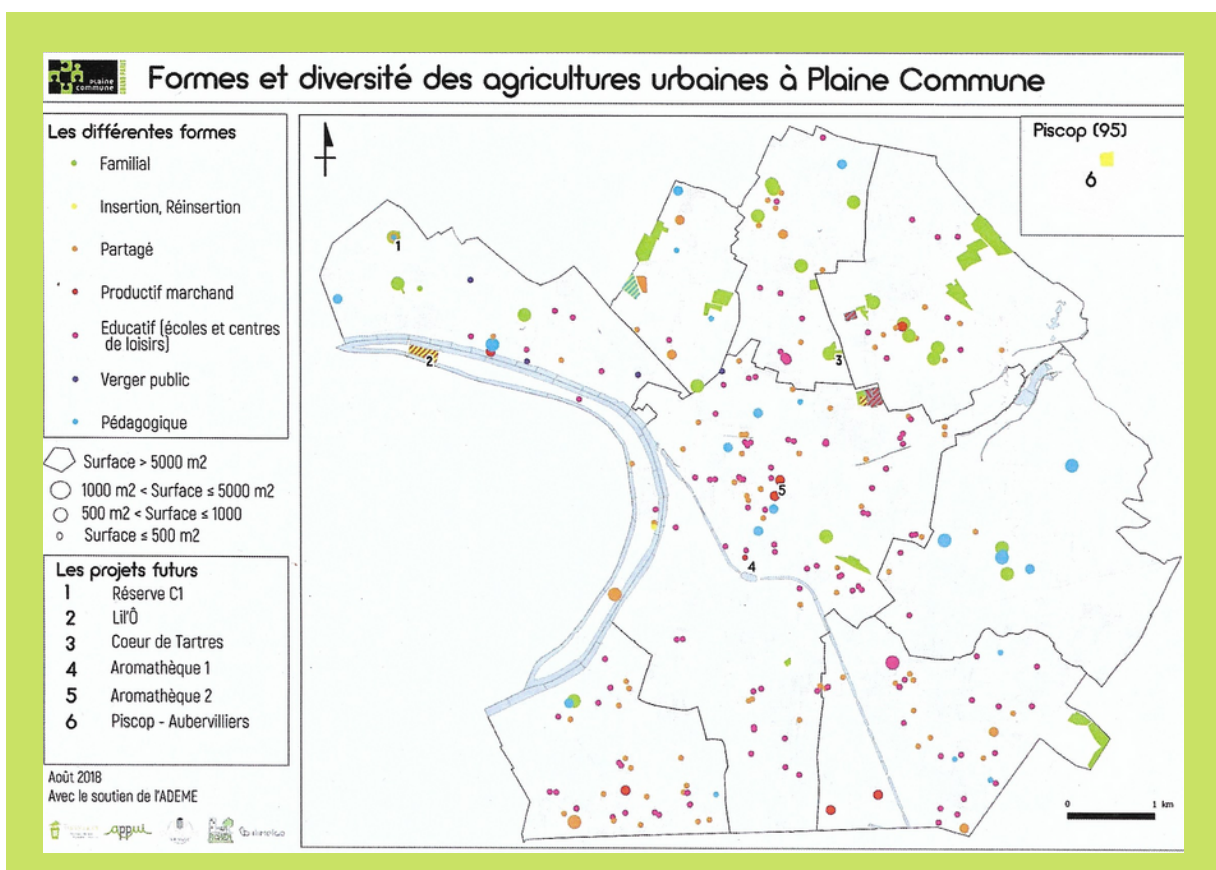
(8) INSEE RP18

(9) INSEE RP17 - Exploitation principale. Traitement : Observatoire territorial Plaine Commune

(10) INSEE RP18

- **Les espaces publics et le cadre de vie** qui concernent la **gestion** de la voirie, des espaces verts ou encore des déchets. On observe une demande grandissante d'espace de nature et de lien social. Ainsi se pose également la question de la gestion des initiatives d'agriculture urbaine sur des espaces publics, Plaine Commune affiche une volonté d'aller vers une co-responsabilité avec les collectifs.
- Le **développement économique** avec plusieurs services qui travaillent notamment à l'**insertion** et au **développement d'activités économiques**, ce qui peut se révéler être une opportunité pour certains projets d'agriculture urbaine, notamment professionnels. De même, les questions de **patrimoine** et de sa **valorisation** sont également importantes. Un point d'attention réside sur le **développement économique endogène**, c'est-à-dire en travaillant avec les compétences locales et les gens du territoire à travers l'agriculture urbaine et la valorisation des savoir-faire.
- **L'écologie urbaine**, compétence au cœur de la mission Agenda 21. Il s'agit de comprendre comment les différentes formes d'agriculture urbaine peuvent aider Plaine Commune à remplir ses engagements en termes de **réduction des émissions de gaz à effets de serre**, d'**adaptation au réchauffement** et aux périodes de fortes chaleurs. Il s'agit aussi d'inscrire ces espaces et initiatives dans le Plan Climat ou à l'agenda 21 pour répondre aux engagements notamment sur la **nature en ville et la biodiversité**.

L'EPT s'est positionnée sur le sujet de l'agriculture urbaine suite à l'arrivée de nouveaux porteurs de projets sur l'agriculture urbaine. Cela a nécessité un **travail d'acculturation** auprès des élus pour qui la notion n'était pas nécessairement maîtrisée. La construction d'une vision pour l'agriculture urbaine sur le territoire s'est faite en trois temps : un diagnostic des actions, une projection et enfin un moment de discussion avec les élus pour construire leur positionnement.



- **Diagnostic** : 300 projets ont été dénombrés (potagers dans les écoles, jardins familiaux ou partagés...) sur une surface totale faible. Ils ont généralement été lancés après les années 2000. Il y a une grande diversité des porteurs de projets : des acteurs économiques en recherche d'un modèle rentable à travers l'activité d'agriculture urbaine, comme des acteurs du secteur associatif et pour lesquels l'agriculture urbaine est vecteur de lien social, de réappropriation de l'espace, de connaissance...
- **Projection et apport alimentaire** : l'EPT est anciennement un territoire agricole mais actuellement le potentiel agricole couvre 200 hectares ce qui assure une couverture en fruit et légume qu'à 20% de la population et ce, avec des méthodes d'agriculture intensive.

On pourrait se dire qu'une façon de réduire l'empreinte carbone du système alimentaire est de pousser au maximum la production agricole. Il faudrait cependant pour arriver à produire assez importer des méthodes d'agriculture innovantes et intensives, dont on ne sait pas bien établir le gain en termes de bilan carbone. Il est davantage intéressant de susciter à travers l'agriculture urbaine des questionnements autour de l'approvisionnement et de la provenance des produits de consommation et donc de participer à des changements de pratiques.

- **Discussion avec les élus** : à l'issue de ce travail, les élus ont réfléchi aux bénéfices possibles d'un projet d'agriculture urbaine. Ils ont distingué 4 types de bénéfices, leurs enjeux et points d'alerte :
 - **Alimentaires** dont les limites touchent à la question du **foncier limité** et des **sols pollués**
 - **Sociaux** avec un point d'alerte sur le **temps d'accompagnement** que nécessitent des projets portés par des collectifs habitants, des écoles etc.
 - **Économiques** : les élus ont trouvé intéressante l'idée d'une nouvelle filière bien qu'elle représente encore peu d'emplois. Les questions de l'**insertion** et du **développement endogène** ont suscité de l'engouement.
 - **Environnementaux** avec un point d'attention noté sur la forme d'agriculture urbaine adoptée puisque la culture sous serre ou les fermes verticales ne sont pas souhaitables pour l'environnement. Il faut également s'adapter à des contraintes propres aux acteurs comme la question des ressources financières pour passer en agriculture bio. Ils ont établi que l'agriculture urbaine n'a aucun sens si elle n'est pas d'abord un **support d'écologie et de transition écologique**.

Dans les faits : un certain nombre d'actions concrètes existent sur le territoire avec un succès relatif. L'action de Plaine commune a surtout vocation à accompagner les acteurs dans des projets tels que rendre cultivables les toits des nouveaux immeubles. Le PLUi a permis d'inscrire la sauvegarde de terres agricoles qui pourront faire l'objet de nouveaux projets.

Du point de vue de l'action publique territoriale, le soutien à l'agriculture urbaine dans les quartiers populaires suscite des interrogations importantes :

- **Comment soutenir les projets portés par des habitants sans trop les cadrer et nuire à leur liberté d'initiative ?**
- **Comment être équitable entre plusieurs acteurs qui souhaitent accéder au même terrain ?**
- **Comment trouver de l'espace pour accueillir de nouveaux projets dans un territoire aussi dense ?**
- **Comment s'assurer que les projets sont ouverts aux autres habitants ?**
- **Quelle place pour la question alimentaire ?**

Pour aller plus loin :

- Agenda 21 de Plaine Commune : <https://plainecommune.fr/institution/le-projet-de-territoire/agenda-21/>
- Guiomar X., Aubry C., Lacaille M., Margetic C., Poulot M., Mugnier-Viret E. (dir.), 2014, Agricultures urbaines, Pour, n° 224 (partie « l'AU comme élément structurant de la ville »). <https://www.cairn.info/revue-pour-2014-4.htm?contenu=sommaire>
- Portrait du territoire d'Est Ensemble (Portraits des EPT de Seine-Saint-Denis, Observatoire du Conseil Départemental) https://ressources.seinesaintdenis.fr/IMG/pdf/2018_portrait_territoire_ept_plaine_commune.pdf

AFFILIATION DES CONFÉRENCIERS

- **Sékolène Darly**, enseignante à l'Université Paris 8 et chercheuse membre du LADYSS.
- **Kaduna Demailly**, enseignante à l'Université Paris 8 et chercheuse membre du LADYSS.
- **Flaminia Paddeu**, enseignante à l'Université Sorbonne Paris Nord et chercheuse membre de Pléiade.
- **Léa Billen**, doctorante en géographie et urbanisme à l'Université Paris Nanterre, membre du LAVUE.
- **Antoine Lagneau**, chercheur associé, LIR3S Université de Bourgogne Franche Comté.
- **Magali Bardou**, chargée de mission Agenda 21, Délégation générale à l'écologie urbaine, Plaine Commune.

L'AGRICULTURE URBAINE DES QUARTIERS POPULAIRES EN IMAGE

LIVRE BLANC AGRICULTURE URBAINE ET QUARTIERS POPULAIRES



LE PRINCIPE DE RURALITÉ

PHOTOGRAPHIES D'OBJETS, DE GESTES ET DE PAYSAGES AGRICOLES DANS LA MÉTROPOLE PARISIENNE.

Geoffroy MATHIEU

Le principe de ruralité ambitionne de documenter les formes de la ruralité contemporaine induites par la persistance ou les nouvelles formes de production agricole dans l'agglomération parisienne.

La métropole du Grand Paris, comme toutes les mégapoles mondiales, devra intégrer dans ses réflexions la lourde question de l'alimentation de ses 12 millions d'habitants ; l'enjeu étant notamment la prise en compte des impératifs imposés par la situation écologique ainsi que des évolutions des modes de vie des urbains contemporains : désir d'accès à la propriété, envie de « nature », besoin de mobilité ou de confort numérique, nécessité de l'accès aux services publics, évolution des modes de consommation, etc.

Relever ce défi implique d'envisager une « hybridation consciente entre ville et agriculture, en développant en d'autres termes les moyens d'un urbanisme agricole » (Rémi Janin, *La ville agricole*, Openfield, 2017) dont un des enjeux serait le raccourcissement des circuits entre production et consommation. Cela implique donc notamment de modifier l'organisation des modes de production par la conversion d'une partie de l'agriculture céréalière (encore très présente aux limites de la « tâche urbaine », et ce parfois sans interface avec les zones bâties) vers de la production maraîchère, par la multiplication des zones de productions collectives, participatives ou solidaires, par l'augmentation des potagers privés ou partagés, ou encore par l'éclosion de projets technologiques innovants intra-muros.

Le principe de ruralité documente depuis 2015 ces bouleversements spatiaux à l'œuvre, l'avènement de ces nouvelles sociabilités, l'apparition (ou la réapparition) de métiers qui génèrent chez les grands Parisiens des rapports inédits à la terre, aux aliments et font émerger de nouveaux paysages. Site après site, il s'agit pour moi de visiter toutes les formes d'unité de production (intensive, familiale, associative, expérimentale, solidaire ou d'insertion) afin de montrer les espaces et les manières de produire, de distribuer ou de consommer issues de ces évolutions.

L'expérience du terrain me montre que nos représentations séculaires de la ruralité sont, au contact de la ville, bousculées par la transposition des scènes de vie agricole dans un décor urbain, par la présence de formes et d'objets présents dans les espaces de production généralement attribués à la ville ou par les apparences vestimentaires des exploitants, par exemple. Il me faut donc jouer avec ces codes afin de proposer des images capables de montrer les spécificités de ces nouveaux rapports ville-nature.

Ce travail passe par la production d'images de paysages pouvant renseigner sur la nature des interpénétrations entre espaces bâtis et espaces de production, d'images d'objets renvoyant tantôt à une idée séculaire de la ruralité, tantôt à l'hybridation ou à la récupération des formes issues du monde urbain, ou d'images de gestes témoignant d'un rapport physique à la terre autant que d'une technicité habituellement attribuée au monde urbain.



Sevran, juin 2016

Situés sur la butte de Montceuleux en Seine-Saint-Denis, les jardins biologiques d'insertion du Pont-Blanc accompagnent vers l'emploi des personnes en difficulté à travers un projet de maraîchage en agriculture biologique. Chaque année depuis 1997, une cinquantaine de salariés en insertion produisent ainsi 20 tonnes de légumes sur 1,4 hectares, que l'association vend ensuite sous forme de paniers. Ici, 4 salariés entretiennent une parcelle d'oignons. Les compétences acquises lors de leur contrat leur permettront de chercher un emploi dans les domaines de l'agriculture biologique ou de l'entretien de jardins et d'espaces verts.





Le Mesnil-le-Roi, avril 2015

Vue sur les champs de bords de Seine de l'EARL Guehenneec. Au fond entre les arbres, les tours de la Défense.





La Courneuve, juillet 2017

En Seine-Saint-Denis, les bergers urbains de l'association Clinamen mettent à disposition leur troupeau d'environ 60 têtes pour effectuer un service d'éco-pâturage. Les municipalités voient là un moyen d'entretenir leurs espaces verts ainsi qu'une manière d'encourager, par le biais de la présence animale en ville, une nouvelle forme de sociabilité. Pour Plaine Commune Habitat, les bergers urbains assurent une fois par mois une transhumance pour permettre à leur troupeau de pâturer au pied des immeubles, comme ici à la cité des 4000 à La Courneuve.





Montesson, octobre 2016

La plaine de Montesson située dans une boucle de la Seine à l'ouest de Paris est l'un des derniers lieux de production maraîchère de la métropole. On y cultive des légumes depuis le XIXe siècle, et c'est seulement après-guerre que la production s'est orientée principalement vers la salade, le sol sablonneux de la plaine étant parfaitement adapté à ce type de culture. L'entreprise Légume Français fait partie de la quinzaine d'exploitations qui produisent 25 millions de plans, soit 40% de la production régionale. Ces salades, cultivées à partir de jeunes plans en provenance de Hollande, sont distribuées pour l'essentiel dans des grandes et moyennes surfaces de la région, mais sont aussi vendues sur les marchés ou encore directement au consommateur.





Aubervilliers, novembre 2016

Les jardins d'Aubervilliers sont parmi les plus anciens d'Ile-de-France. Créés en 1935 dans l'esprit du mouvement des jardins ouvriers, terme qui précède l'appellation jardins familiaux, ces parcelles individuelles gérées collectivement permettent aux adhérents de disposer de 200 à 300 m² moyennant une redevance. Monsieur Mami et son fils, habitants de Pantin, qui à l'automne brûlent leurs déchets verts, produisent toute l'année des légumes pour leur famille élargie et profitent d'un espace convivial quand les beaux jours arrivent. Des parcelles de ces jardins sont aujourd'hui menacés par la pression foncière exercée par deux projets d'aménagement du Grand Paris: la gare du Fort d'Aubervilliers du Grand Paris Express et un éco-quartier aux abords du fort.



INTELLIGENCE COLLECTIVE

LIVRE BLANC AGRICULTURE URBAINE ET
QUARTIERS POPULAIRES



Intelligence collective

Les deux textes qui suivent ont été écrits sur la base des échanges entre participant·es des ateliers d'intelligence collective organisés lors de la journée d'étude. Ces échanges ont été enregistrés, retranscrits et ont fait l'objet d'une analyse thématique.

Atelier 1 : Pour une agriculture urbaine levier de la justice alimentaire, clefs du débat et pistes à suivre

Le lien entre agriculture urbaine et justice alimentaire a été abordé par les participant·es aux ateliers à travers la question suivante : **passer par l'agriculture urbaine pour tendre vers la justice alimentaire, est-ce répondre aux besoins alimentaires ou donner du pouvoir aux habitants des quartiers populaires sur le système alimentaire ?**

Des échanges qui ont eu lieu, on peut retenir un certain nombre de thèmes et de points d'attention pour avancer collectivement sur la question de la justice alimentaire pour tout·es.

I. Les points d'attention à soulever pour aborder les grands thèmes de la justice alimentaire dans les projets d'agriculture urbaine

- L'**autonomie** est une question centrale et un enjeu majeur pour des projets d'agriculture urbaine vecteurs d'émancipation. En améliorant leur autonomie, l'agriculture urbaine constitue un levier de résistance pour des habitant·e.s plus exposé·e.s à des rapports de domination.

Mais le terme est employé dans les débats en référence à deux autres notions assez distinctes :

- Il est employé en référence aux enjeux de **souveraineté alimentaire** notamment à l'égard de l'agro-industrie et désigne alors l'idée d'une alimentation avant tout choisie. Une question liée est alors celle de la **productivité** et de l'arbitrage entre produire en priorité en quantité ou en qualité quitte à ne pas couvrir l'ensemble des besoins alimentaires des habitant·es. Elles et ils notent également la question d'une offre à ne pas distinguer d'une demande propre aux habitant·e.s d'un territoire.
- Il est aussi utilisé en référence à des enjeux d'**appropriation** à la fois des initiatives, des discours mais aussi des espaces de l'agriculture urbaine par les habitants. Dans le second cas, ce sont particulièrement les questions des structures associatives ou collectives mais aussi du lien aux pouvoirs publics qui sont abordées.

Se pose, notamment, la problématique du relais des discours, de la place des structures associatives, plus ou moins professionnalisées, et la place des habitant.e.s dans la conduite de projet local. Un certain nombre d'acteur.rice.s se pose la question de la faisabilité et des limites des modèles d'**autogestion**.

Pour certain.e.s acteur.rice.s, l'articulation entre ces deux types de questionnement est particulièrement complexe : plusieurs témoignages font état des difficultés à faire en sorte que l'espace soit très productif et porté par des citoyens uniquement.

- **La cohésion sociale** est un objectif largement partagé dans les discours : les projets se construisent généralement autour de la rencontre de publics variés, bénévoles, des usager.ère.s dans un lieu de socialisation et non pas seulement de production. Mais la mise en oeuvre de cet objectif de cohésion sociale est aussi à relier aux objectifs **d'ouverture matérielle et symbolique** des lieux et des espaces de gouvernance (cf limites évoquées plus loin).
- **L'éducation à l'environnement** : les espaces d'agriculture urbaine sont propices à la sensibilisation des personnes (à des âges divers) aux enjeux écologiques et ne sont pas seulement des espaces productifs. Ce sont également des lieux de transmission de savoir-faire. Néanmoins, les participant.e.s ont souligné la problématique importante du positionnement à avoir et la question de ne pas produire un discours très descendant. Un tel discours tend à **invisibiliser** certaines pratiques ou savoirs-faire que les habitant.e.s ont. Il s'agit pour les participant.e.s de conscientiser sans produire un discours normatif qui peut-être mal perçu.

Ces différents enjeux posent finalement la question du **modèle d'agriculture urbaine** pour approcher l'idée d'une justice alimentaire sur le territoire. Penser la forme prise par l'agriculture urbaine permet en amont de penser les **publics cibles**.

II. Quels freins et limites à l'agriculture urbaine dans les quartiers populaires ?

- Comme ailleurs, la question des **ressources** (immatérielles et matérielles) est fondamentale pour mobiliser les personnes mais aussi pour la pérennité des modèles. Cette question peut se décliner d'une certaine façon dans les quartiers populaires :

→ La **disponibilité** des personnes est centrale à la fois en termes de temps mais renvoie aussi à une disponibilité "cognitive". Les habitant.e.s des quartiers populaires sont nombreux à avoir des horaires atypiques ou peu stables du fait de la plus grande importance de l'intérim. Il faut donc s'adapter à des horaires très différents selon les personnes, tant dans la proposition d'atelier, des moments conviviaux qu'au moment de promotion des activités du collectif ou de l'association.

→ L'accès aux **ressources numériques** et la maîtrise des outils peuvent également être un frein à la mobilisation des personnes.

→ Pour les associations ou collectifs, l'accès à certaines ressources sont des conditions *sine qua non* de leur installation comme l'accès à une arrivée d'eau. Également les **ressources financières** notamment des collectivités sont importantes, or les dotations annuelles des budgets sont moins importantes ce qui impacte cette voie de financement.

→ **L'accès au foncier** est un enjeu particulièrement sensible et souligné par tou.tes les observateur.rices. En effet, il y a à la fois de moins en moins d'espaces disponibles notamment du fait de la densification urbaine et des coûts d'accès très élevés qui ne favorise pas l'accès à la propriété. Il est difficile d'installer de grandes parcelles qui permettraient une production importante. Cette problématique contribue à l'essor des contrats d'occupation temporaire, particulièrement précaires, et des attributions par appel d'offres. Cette mise en concurrence des porteurs de projet est défavorable aux citoyens les moins qualifiés pour cet exercice.

- **La pollution des sols** est une problématique très souvent relevée lors des échanges. Elle est très prégnante dans les quartiers populaires de la petite et grande couronne de Paris, de nombreux collectifs ou associations y sont confrontés. Elle peut être un frein à l'appropriation des espaces et à la production alimentaire. Les acteur.rice.s notent qu'il faut alors réfléchir à la production hors-sol. De fait, elle est une composante importante pour penser l'accès à la justice alimentaire dans les quartiers populaires notamment en raison de la question de l'exposition.
- La difficulté à proposer un système alimentaire alternatif : entre le circuit d'approvisionnement et le maillage de l'offre, les collectifs soulignent qu'il y a peu d'offres alternatives au système alimentaire de l'agro-industrie dans les quartiers populaires. Les projets d'agriculture urbaines tendent à se positionner sur la question de la production alors qu'elle n'est qu'un des maillons du système alimentaire. Cela pose des questions en termes d'**alternatives de logistique ou encore de transformation** pour véritablement atteindre l'objectif de justice alimentaire.
- L'adéquation entre la forme d'occupation, le modèle d'agriculture urbaine et la demande dans les quartiers populaires. Certaines pratiques de l'AU ne sont pas forcément pertinentes sur un territoire donné. Ainsi, les participant.e.s sont nombreux à souligner les échecs de la cueillette libre. Selon leurs hypothèses, il n'y a pas d'acculturation à cette pratique ou les fruits sélectionnés ne sont pas assez ancrés dans les pratiques alimentaires des habitant.e.s. Les participant.es se posent également la question d'une méconnaissance de certains fruits et légumes possible dans certains cas.
- **L'ouverture matérielle et symbolique** des jardins et des espaces de gouvernance du lieu :

→ l'ouverture matérielle du lieu selon un principe d'autonomie amène des contraintes en termes de gestion et de pérennité des lieux. En effet, les acteur.rice.s des collectifs et

associations sont nombreux.se.s à soulever la question des possibles dégradations. Ainsi, il est difficile pour les organisations de placer le curseur de l'ouverture ou de la fermeture du lieu sans impacter la participation des personnes et leur appropriation de l'espace.

→ Le sentiment de **légitimité** à participer et à pénétrer les lieux de l'agriculture urbaine mais aussi à intégrer les sphères décisionnelles d'un collectif ou d'une association. En effet, certain.e.s participant.e.s ont le sentiment qu'il y a une forme de division du travail bénévole entre l'entretien des espaces et les postes décisionnels qui sont occupés par les habitant.e.s qui possèdent le plus de capitaux.

- La **perception** parfois **négative** de l'agriculture urbaine est aussi évoquée. Elle est un frein à l'investissement et à la participation de certain.e.s habitant.e.s. Ce sont particulièrement les jeunes qui manifestent peu d'intérêt pour l'agriculture selon certains collectifs. D'autres mentionnent les personnes âgées, notamment lorsqu'elles ont pratiqué l'agriculture ou qu'elles ont vécu dans le milieu agricole. D'un territoire à l'autre, ce ne sont pas les mêmes populations qui vont avoir des *a priori* sur ces pratiques, mais aussi d'une forme à l'autre d'agriculture urbaine. Un collectif souligne par exemple la manière dont l'approvisionnement dans un jardin ouvrier peut être perçu comme stigmatisant par certain.e.s usager.ère.s. Cette question touche également aux imaginaires et aux représentations des individus quant aux vecteurs d'émancipation. Ces représentations peuvent différer de celles portées par les associations ou collectifs. Ainsi, le supermarché peut être perçu par des habitant.e.s comme le lieu de l'alimentation choisie et par là une forme d'auto-détermination.

III. Des pistes à suivre...

Les participant.e.s ont parfois souligné au terme de l'atelier l'importance de ne pas penser l'agriculture urbaine à travers un modèle unique. Le type d'occupation est à penser en fonction de la diversité des territoires d'implantation tant en fonction de l'espace disponible, de sa nature que des besoins exprimés des habitant.e.s ou du maillage associatif existant... De même, certain.e.s ont souligné qu'en multipliant l'offre de manière coordonnée les habitant.e.s auraient accès à une plus grande diversité d'initiatives, d'offres à la fois alimentaires mais aussi d'activités. De fait, à partir de ce constat, les participant.e.s ont pu proposer de manière collective des préconisations, exemples d'initiatives qui approchent la notion de justice alimentaire ou des pistes de réflexion pour y parvenir.

Concernant la question de l'offre alimentaire produite, un point d'attention a été souligné sur la nature de ce qui est cultivé et notamment le fait de laisser une part de liberté dans le **choix des cultures**. Certain.e.s intervenant.e.s ont souligné à ce propos l'exemple suédois où il y a une grande variété de plants dans les jardins collectifs. D'autres acteur.rice.s soulignent quant à eux que la demande et les pratiques peuvent aussi se modifier par

l'offre. Pour certain.e.s participant.e.s, il faut sortir d'un raisonnement productiviste au sens strict : il ne s'agit pas que de rendement, l'émancipation passe aussi par **l'accès à la culture**, dimension à ne pas oublier quand on parle d'agriculture urbaine. Par là, l'agriculture urbaine peut répondre à d'autres types de besoins qu'alimentaires.

Pour mobiliser davantage les habitants des quartiers populaires, les intervenant.e.s notent l'importance de réfléchir à des manières d'inclure tou.te.s les bénévoles dans les différentes phases d'élaboration d'un projet pour **rééquilibrer la participation entre des bénévoles qui peuvent posséder des capitaux différents**. Il faut également réfléchir à des dispositifs de mobilisation pensés pour **"aller chercher" les personnes éloignées**. Une association mentionne, par exemple, le porte-à-porte en journée pour toucher des publics exposés à des formes de précarité (personnes sans activité, au chômage, personnes âgées...). De manière plus générale, plusieurs participant.es ont souligné la nécessité de **repenser les systèmes d'adhésion** ou **la temporalité des activités** pour s'adapter à des publics aux disponibilités moins fixes eu égard à leur contrat de travail, charges domestiques etc. Des participant.e.s ont présenté l'initiative VRAC dont le modèle tente de s'ancrer dans cette problématique de la disponibilité et de l'accès des personnes à des produits issus de l'agriculture paysanne/biologique/équitable à des prix bas.

En ce qui concerne la **question de l'accès au foncier**, problématique très présente, les participant.e.s ont moins de solutions à proposer, mais évoquent, néanmoins, des pistes de réflexion. Il y a en partie une réponse du côté de **l'appui local** notamment politique mais il s'agit aussi de **coordonner les acteur·rices** entre eux pour la **conduite des projets et la gestion commune du foncier**. Par ailleurs, une réflexion a été entamée sur **l'acquisition de foncier en péri-urbain** où il y a davantage de place et où le lien entre espace rural et urbain pourrait être repensé.

De la même manière, la problématique de la **pollution des sols** est très présente dans les échanges. Elle implique des **coûts importants** pour des collectivités qui n'affichent pas forcément de volontarisme politique. Des participant.e.s ont pu mentionner **l'action d'associations** comme Halage qui produisent de la connaissance sur la question de la dépollution.

Ce dernier point permet d'aborder la question du **lien entre les initiatives et les pouvoirs publics**. Des intervenant.e.s questionnent la **pertinence du cadre institutionnel**. Ce cadre, vecteur de ressources et de reconnaissance, peut être un très fort enjeu à l'échelle collective et individuelle. Néanmoins, selon des participant.e.s, prendre du recul vis-à-vis des pouvoirs publics permet de réfléchir à des **modes d'actions et d'organisation différents**. C'est aussi une manière de s'inscrire dans un rapport de force notamment avec la municipalité qui, selon les situations, peut être intéressante (par exemple pour débloquer des formes de négociation).

Bilan : les questions et pistes de recherches à creuser pour atteindre la justice alimentaire par l'agriculture urbaine dans les quartiers populaires.

- Comment peut-on avoir un espace assez productif pour répondre à des besoins alimentaires s'il est uniquement géré par des citoyens de façon non professionnelle ? comment combiner ces deux exigences ?
- Comment réguler l'accès au lieu, aux espaces de gouvernance sans brider la participation habitante ?
- Comment concevoir des modules d'éducation à l'environnement sans invisibiliser les savoirs vernaculaires ?
- Faut-il viser la diversité des cultures et/ou les plants les plus productifs ?
- Quel(s) dispositif(s) de mobilisation pour aller chercher des publics éloignés ?
- Quels outils pour assurer une continuité des actions entre jardiniers aux disponibilités irrégulières ?
- Quelles modalités exemples de gestion communale du foncier ? Quels protocoles et connaissances sur la dépollution des sols ?

Atelier 2 : l'action publique peut-elle soutenir les pratiques populaires d'agriculture urbaine ?

L'atelier d'intelligence collective, dont les principaux thèmes apparus sont présentés dans le texte ci-dessous, visait à aborder la question suivante : l'agriculture urbaine dans les quartiers populaires, des habitants au service du collectif ou la collectivité au service des habitants ?

I. Articulation et (dés)équilibres entre habitants et collectivité

- Dans les quartiers populaires, on constate une **défiance de la population par rapport à l'action publique**, pour plusieurs raisons. Il y a aussi un enjeu de reconnaissance de cette histoire, qui s'est traduite à la fois par des violences physiques et symboliques (destruction des immeubles, politiques discriminatoires) et par un déficit en espaces verts.
- Quel **positionnement de l'action publique** dans le cas d'initiatives portées par des habitants et/ou collectifs ?

→ **Gradient de positionnement possible** : laisser-faire, accompagnement, encadrement ; une posture non explicitement définie peut conduire à plus de souplesse.

→ Implication des collectivités à **différencier selon les temporalités du projet** ? : collectivité comme force d'entraînement au démarrage notamment.

→ **Éviter l'injonction** à l'agriculture urbaine et les « **recettes** » (prendre en compte et valoriser la diversité des formes d'agriculture urbaine et des jeux d'acteurs ; par exemple l'agriculture comme secteur économique peut attirer les pouvoirs publics, avec des positions parfois opportunistes).

- **Rôle prédominant des acteurs publics** (municipalités) en tant que **propriétaires ou détenteurs du foncier** ; décisionnaires de l'accès à la ressource foncière.
- L'agriculture urbaine comme **service urbain collectif**

Si la variété et la multiplicité des bénéficiaires de l'agriculture urbaine justifient le soutien des initiatives par les collectivités, c'est aussi aux acteurs de la vie civile de mettre en place et de relayer des initiatives et projets qui valorisent **différentes fonctions de l'agriculture urbaine** (lien social, cadre de vie, production, fonction écologique etc.).

Après des décennies de gestion des quartiers populaires par l'Etat et les collectivités, de politiques discriminatoires, de réalité sociale très difficile, l'agriculture urbaine permet par exemple de **recréer du lien** dans les quartiers populaires. Il est aussi important de souligner le rôle des associations et collectifs comme acteurs intermédiaires entre habitants, qui n'ont pas forcément les codes ou les ressources, et collectivités.

II. Les projets d'agriculture urbaine, leviers d'appropriation ? Questions de terminologie

Les politiques publiques mettent l'accent sur **l'importance pour les habitants de s'approprier leur espace**, de se sentir bien dans leur quartier **sans pour autant tomber dans l'excès au risque d'exclure** d'autres personnes.

- **Rejeter l'appropriation ?**

L'appropriation renvoie aux notions de propriété et de mainmise, termes qui semblent ne pas être adaptés dans le cas de l'agriculture urbaine (ex. en Île-de-France et dans les grandes métropoles l'attente pour accéder à une parcelle de jardin familial peut être de 5 ans).

- **Un besoin d'appropriation ?**

Restituer un débat classique dans la littérature sur les jardins partagés et familiaux : les jardins familiaux sont appréhendés comme individualistes et trop centrés sur la sphère familiale à la différence des jardins partagés qui mettent en avant la dimension collective. Cependant, notamment dans les quartiers populaires, il existe un besoin de s'approprier un espace, d'avoir un espace à soi où on se retrouve avec ses amis et pas forcément avec ses voisins qu'on ne connaît pas. Le jardin familial est à la fois un espace domestique et un espace de sociabilités, de mise en scène.

Une voie possible est celle de l'appropriation collective à savoir concilier les parcelles communes et les parcelles individuelles ou mettre en place des parcelles partagés (cas de certains jardins partagés).

- **Mobiliser d'autres termes ?**

→ Valoriser la notion de commun pour caractériser les espaces d'agriculture urbaine (d'autant plus dans des contextes caractérisés par une forte pression foncière)

→ « Habiter » plutôt que s'approprier

→ « S'attacher ou être attaché » plutôt que s'approprier. Il est possible d'être plusieurs à être attachés à un même espace, ce qui permet de recréer des communs.

Bilan : les questions et pistes de recherches à creuser pour accompagner les initiatives

- Quel positionnement de l'action publique dans le cas d'initiatives portées par des habitants et/ou collectifs ?
- Des modalités d'implication des collectivités à différencier selon les temporalités du projet ?
- L'agriculture urbaine est-elle toujours pertinente pour l'action publique ?
- Quelle pérennisation des acteurs intermédiaires (associations, collectifs d'habitants) ?
- Quelle terminologie pour rassembler ? (appropriation / communs / habiter / attachement / imprégnation).

TÉMOIGNAGES

LIVRE BLANC AGRICULTURE URBAINE ET
QUARTIERS POPULAIRES



Témoignages

Ateliers d'intelligence collective organisés en la présence d'invité·es qui ont pu enrichir les débats avec leur propres expériences associatives ou de recherches présentées dans cette section.

- **Jean-Marie Beauchamp (président des Jardins ouvriers de Villetaneuse)**

Jean-Marie Beauchamp est l'actuel président de l'association des **jardins ouvriers de Villetaneuse** (11), dans le département de la Seine-Saint-Denis.

Cette association est créée en 1978 alors que l'engouement est important pour l'activité des jardins ouvriers sur des terrains défrichés à partir de 1965. Aujourd'hui l'association est composée d'environ **250 jardins**, et autant de bénéficiaires, répartis en 4 secteurs sur la commune de Villetaneuse et sur une superficie totale de plus de 7,5 hectares.

Les jardinier·ères cultivent surtout des arbres fruitiers et ont la possibilité de s'approprier l'espace, de l'aménager à leur goût à l'exception faite de la cabane du jardinier qui correspond à un schéma de référence.

Les jardins sont visibles depuis l'extérieur et certaines allées entre les jardins constituent des sentiers de promenades pour les habitant.es.

L'obtention d'un jardin est en priorité donnée aux personnes vivant dans l'EPT Plaine Commune. **Les jardinier·ères sont surtout des habitant·es de Villetaneuse, Saint-Denis et Epinay-sur-Seine.**

Les jardinier·ères sont **autonomes** sur leur parcelle. Les parties communes sont quant à elles entretenues le plus souvent par les membres du conseil d'administration. Les jardinier·ères doivent s'acquitter de leur consommation annuelle d'eau.

- **Lola Guillot (politiste -AgroParisTech/Inra)**

Lola Guillot est doctorante en **sciences politiques** à l'institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement à l'**AgroParitech**. Elle travaille sur la **mise à l'agenda politique de l'alimentation et de la démocratie alimentaire**. Sa thèse vise à analyser les débats et luttes institutionnelles autour d'une "gouvernance" alimentaire fragmentée entre **divers champs d'action politique** (agriculture, santé, industrie, environnement...) ce qui participe à créer des dispositifs de politiques publiques nouveaux et transversaux à l'image du Plan Alimentaire de Territoire qui vise à construire et organiser une **gouvernance multiple**. Elle revient plus particulièrement sur la notion de **droit à l'alimentation**, sa genèse et la manière dont les politiques publiques françaises se sont attachées à répondre à cette problématique. Elle montre que les dispositifs récents et fondamentaux dans la construction des politiques d'alimentation prennent encore peu en charge cette question de **justice sociale**.

(11) <https://www.jardins-ouvriers-villetaneuse.fr/>(dernière consultation, mars 2022).

- **Camille Hochedez (géographe - Université de Poitiers, ruraLités)**

Camille Hochedez est maîtresse de conférence en **géographie** à l'**université de Poitiers**. Elle travaille particulièrement sur **les dynamiques agricoles dans les espaces urbains et périurbains, en lien avec les évolutions environnementales en Europe**. Elle ancre ses travaux dans le champ de la géographie sociale en abordant ses recherches sous l'angle de la **justice alimentaire** en particulier à travers l'étude des **recompositions agricoles sous l'effet des migrations internationales**. Lors de son intervention, elle a pu présenter son terrain d'enquête portant sur les jardins municipaux de Malmö et la manière dont la pratique de l'agriculture urbaine par des migrantes ou étrangères relève de la construction d'une forme de justice alimentaire dans la ville. Ces jardins s'organisent différemment selon l'appartenance culturelle des personnes. Elle montre la façon dont ces occupations donnent lieu à des fonctions diversifiées qui sont autant de ressources pour les personnes qui jardinent. Ces **ressources** peuvent être **sociales** (lieu de sociabilité), de l'ordre du **loisir ou du bien-être** notamment (accès à un endroit calme, isolé) ou **financières** lorsque des jardins appartiennent à des réseaux d'économies informelles.

- **Jacques Pigeon (Solibio)**

Jacques Pigeon fait partie de **Solibio**, une **association bénévole de consommateurs de produits labellisés bio sur L'Île-Saint-Denis** où il y a une forte présence de logements sociaux. Cette association existe depuis une vingtaine d'années.

L'association se donne pour mission de rendre **accessible** des produits biologiques, de sensibiliser, informer les adhérents sur l'importance du choix de produits biologiques dans un impératif écologique.

Elle fonctionne uniquement avec des adhérent·es, il n'y a ni président de l'association, ni employé ou salarié.

La co-organisation de la tenue d'une petite épicerie permet de proposer les produits à des prix plus accessibles sur lesquels **aucun bénéfice n'est réalisé**.

- **Laurence Baudalet-Stelmacher (directrice de Graine de jardins)**

Laurence Baudalet-Stelmacher est directrice de l'association **Graines de jardins**. Créée en 2001, l'association initialement centrée sur les jardins partagés a développé d'autres compétences en termes de création de politiques publiques, de formation, de coordination de projets et de programmation urbaine. Sur le site internet, un **annuaire des jardins partagés d'Île-de-France** (11) et des contenus sur les jardins et l'insertion, ou encore des mémoires de recherche sont accessibles.

(12) <http://jardinons-ensemble.org/> (dernière consultation, décembre 2020).

- **Samuel Lehoux (jardin partagé l'Autre Champ, Villetaneuse)**

Samuel Lehoux fait partie de l'association **L'Autre Champ** de Villetaneuse (12), qui propose du cinéma et du jardinage à Villetaneuse et dans les villes alentour. Les actions de l'association ont principalement lieu dans un jardin situé à l'entrée de Villetaneuse, le long de l'avenue de la Division Leclerc, à côté du centre commercial Auchan. Il s'agit d'un **jardin partagé**, qui termine sa quatrième saison.

Un bref historique

L'association, qui animait des ateliers jardinage pour les enfants et les familles dans un centre socio-culturel communal, a été **sollicitée par la ville pour développer un projet de jardin**. Le terrain a été investi et transformé début 2016 avec **l'aide d'habitants**. La mairie a été un peu dépassée devant **l'engouement et l'appropriation des habitants** et n'a pas pu répondre aux besoins, notamment en eau. Dans ce contexte, le jardin s'est développé dans une **sorte d'autonomie** et les personnes impliquées se sont auto-organisées. Lors de la dernière saison, **la mairie a décidé de reprendre en main le terrain**, en déployant d'autres actions de leurs services, sans pour autant empêcher l'association et le collectif d'habitants de réaliser leurs activités (développement d'activités autour de l'autonomie semencière avec la création d'une grainothèque et des distributions de semis).

Articulation entre action publique et quartiers populaires

Ces activités ont permis à l'association de rencontrer d'autres acteurs et collectifs du territoire, et de prendre connaissance d'autres expériences qui illustrent **la problématique d'articulation entre action publique et pratiques populaires**. Certains sont en difficulté, comme les Jardins de Guinot à Saint-Ouen, qui ont été en procès avec la mairie de Saint-Ouen pendant des années et ont été expulsés il y a huit mois. Samuel Lehoux constate que **l'action publique est souvent opportuniste** en occupant un terrain afin qu'il ne reste pas en friche et pour éviter des pollutions visuelles. **Les projets restent donc temporaires** (à noter que le terrain utilisé par L'Autre Champ situé à l'entrée de la ville n'est pas constructible pour le moment) ; l'action publique mettant parfois fin ou récupérant politiquement certaines initiatives. Ces **dimensions temporaire et mobile** (cultures sur bacs, installations démontables) paraissent problématiques à l'association qui insiste sur l'importance de travailler la terre et de permettre aux habitants de s'approprier le territoire dans le cadre de projets agro-écologiques. **Les pratiques populaires, par définition, doivent partir de la base et non de l'action publique en premier, mais cette dernière doit soit les accompagner, soit les laisser faire.**

- **Maxime Marie (géographe - Université de Caen, Laboratoire ESO)**

Maxime Marie est maître de conférences à l'**université de Caen** et s'inscrit dans une perspective légèrement décalée. Il évoque des résultats obtenus dans le cas d'un **projet nommé « Frugal »** (Marie, 2019) sur **l'estimation de l'autoproduction dans le système alimentaire, dans le Grand Ouest : à Caen, Rennes et Alençon.**

(12) <https://autrechamp.fr/> (dernière consultation, décembre 2020).

L'angle privilégié est celui des catégories populaires et de leur place dans la ville avec pour objectif de comparer des villes aux situations différentes en termes de structure de la population (Rennes caractérisée par une représentation moindre des catégories populaires ; Alençon et ses espaces ruraux occupés par des catégories populaires, et Caen située en position intermédiaire).

Dans ces agglomérations, l'idée était dans un premier temps d'**identifier les espaces de la production potagère** (jardins privés, familiaux et partagés). La cartographie de ces espaces a mis en lumière que les **jardins privés sont les grands oubliés** de la production potagère. Au moyen des carnets de récolte remplis par les jardiniers (où ils notent et pèsent tout ce qu'ils récoltent), la quantité de production a été évaluée ; en fonction des villes, l'autoproduction oscille entre 5 et 20 % dans le système alimentaire. Les enquêtes démontrent que **l'autoproduction massive concerne majoritairement les catégories populaires**. L'autoproduction est plus importante à Alençon qu'à Rennes, tandis qu'à Caen, ce sont les **quartiers populaires qui enregistrent les plus forts taux d'autoproduction, avec une culture du potager domestique très prégnante**.

- **Sékolène Darly (géographe - Université Paris 8, Ladyss)**

Sékolène Darly ajoute que le même type d'étude a été réalisé sur **45 communes d'Île-de-France, de la banlieue nord jusqu'à la grande couronne**, rassemblant environ 400 000 habitants ; 3 190 potagers domestiques ont été recensés représentant 42 hectares de surfaces potagères pour 43 hectares de jardins familiaux. **Les jardins privés sont les grands absents des politiques publiques**, notamment parce que leur porter attention va à l'encontre de la densification pavillonnaire. Dans la littérature sur l'autoconsommation et l'autoproduction, Île-de-France et les grandes agglomérations arrivent en queue de peloton. Une étude réalisée dans le cadre du baromètre Santé-Nutrition de l'INPES demande aux ménages s'ils consomment des produits qu'ils produisent eux-mêmes. **Environ 11 % des ménages répondent par l'affirmative en Île-de-France et jusqu'à 26 % dans la grande couronne. Cette pratique n'est donc pas négligeable**.

Ségolène Darly (Université Paris 8, Ladyss), Kaduna-Eve Demailly (Université Paris 8, Ladyss), Flaminia Paddeu (Université Sorbonne Paris Nord, Pléiade), Antoine Lagneau (chercheur associé, LIR3S, Université de Bourgogne Franche Comté)

- coordinateur.rice.s scientifiques

Suzie Bernard (Université Paris 8, Master VARAP)

- appui à l'édition du Livre Blanc.

Journée d'étude réalisée avec le soutien de :
l'Université Paris 8, l'UMR Ladyss, l'équipe Pléiade, l'ARB (IPR), l'Observatoire des relations rural-urbain (Campus Condorcet)



© L'autre Champs, Villetaneuse

Mai 2022

